

Invitation à effectuer une avance de frais

En date du _____ vous avez requis de l'office soussigné dans
la poursuite dirigée contre

la notification du commandement de payer
la continuation de la poursuite
que l'office prenne sous sa garde les objets saisis
la vente des objets saisis
la vente du gage

sans avoir effectué une avance de frais – suffisante.

Pour qu'il soit donné suite à votre réquisition, vous avez à faire – une avance de fr.

– une avance complémentaire de fr.

Aussi longtemps que vous n'aurez pas effectué ce versement, nous n'exécuterons pas votre réquisition et nous la considérerons comme retirée si vous ne nous adressez pas les fonds dans un délai expirant le

Lieu et date

Office des poursuites